

ME09 - Nécropole nationale du Faubourg Pavé

Récapitulatif des attributs de l'élément constitutif

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	ME09 Nécropole nationale du Faubourg Pavé	<ul style="list-style-type: none"> - ME09-1 Nécropole nationale du Faubourg Pavé - ME09-2 Croix monumentale et carré des sept soldats inconnus
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Elément(s) constitutif(s)	- ME09-b1 Monument aux morts de la nécropole du Faubourg Pavé
	Zone(s) tampon(s)	<ul style="list-style-type: none"> - ME09-t1 Canons de la Première Guerre mondiale - ME09-t2 Monument aux aviateurs - ME09-t3 Sépultures militaires du cimetière civil
	Zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - ME09-i1 Monument à la Victoire - ME09-i2 Monument « Aux enfants de Verdun morts pour la France » - ME09-i3 Citadelle souterraine - ME09-i4 Carrefour des Maréchaux - ME09-i5 Monument à la mémoire des services de santé - ME09-i6 Statue du général Sarrail - ME09-i7 Borne de la Voie Sacrée - ME09-i8 Salle des décorations de l'Hôtel de ville - ME09-i9 Monument-ossuaire de la place d'Isly - ME09-i10 Mémorial de la Voie Sacrée

ELEMENT CONSTITUTIF ME09

ICONOGRAPHIE



(ME09 Nécropole nationale du Faubourg Pavé, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)

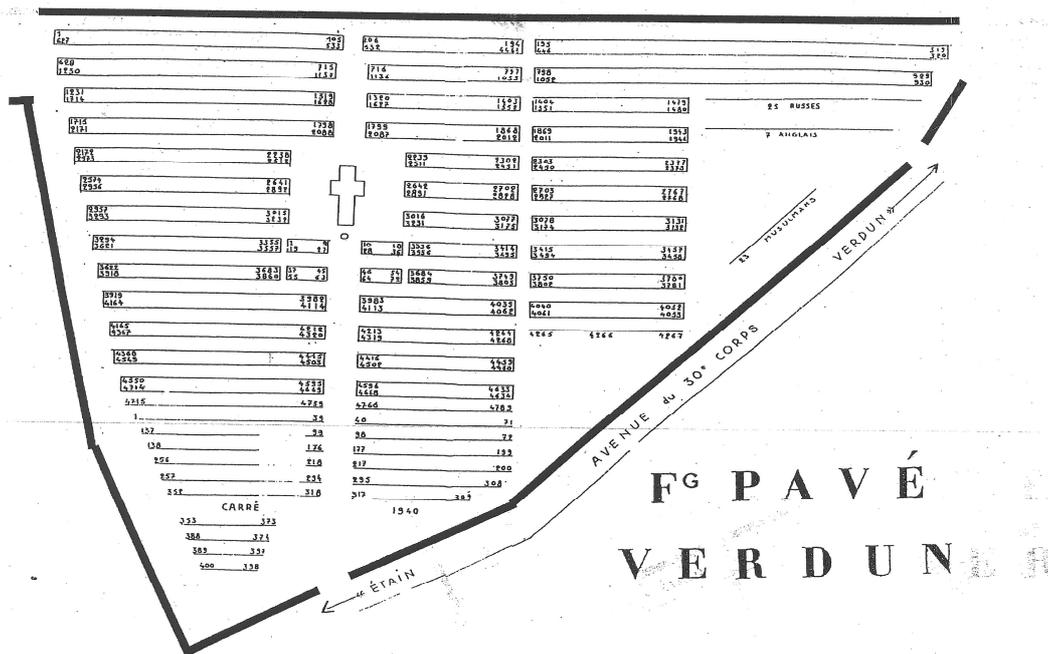


(ME09-2 Croix monumentale et carré des sept soldats inconnus, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif		
<p>La nécropole nationale du faubourg Pavé est bordée sur sa face septentrionale par l'avenue du 30^{ème} Corps. Le côté ouest est délimité par le cimetière civil qui possède 223 tombes similaires à celles des cimetières militaires. Au sud de la nécropole se trouve le square du Souvenir français ainsi que des maisons individuelles (rue de Fleury). Dressés au sein de la nécropole, la croix monumentale et le carré des sept soldats inconnus sont entourés d'une allée.</p>		
1. Identification de l'élément constitutif		
1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	- ME09-1 Nécropole nationale du Faubourg Pavé - ME09-2 Croix monumentale et carré des sept soldats inconnus	
1.2 Coordonnées géographiques		
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	5°40'48.90"E / 49°16'59.19"N N 5°24'12.61" E / 49°10'01.45"N E 5°24'22.81" E / 49°09'56.81"N S 5°24'17.24" E / 49°09'53.82"N O 5°24'17.15" E / 49°09'53.94"N	
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	- ME09-1: 5°24'17.47"E / 49°09'57.63"N - ME09-2: 5°24'17.66"E / 49°09'56.49"N	
1.3 Commune(s) concernée(s)	Verdun (55545)	
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0	
1.5 Superficie totale	1,9522 ha	
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur		
ME09-1 Nécropole nationale du Faubourg Pavé	000 BW0040	Etat français – Ministère de la Défense
ME09-2 Croix monumentale et carré des sept soldats inconnus	000 BW0040	Souvenir Français
1.7 Gestionnaires concernés		
ME09-1 Nécropole nationale du Faubourg Pavé	DMPA + ONAC-VG	
ME09-2 Croix monumentale et carré des sept soldats inconnus	Souvenir Français	
2.1 Description de l'élément constitutif		
2.1a		
<p>De forme triangulaire, située dans le quartier dit du « Faubourg Pavé » à Verdun, la nécropole jouxte le cimetière civil, séparée du carré du Souvenir français par une haie. Arborée, la nécropole est accessible par deux entrées, l'une située avenue du 30^e Corps qui débouche sur les canons de la Première Guerre mondiale, l'autre se situe avenue du Maréchal Joffre. Deux pilastres en pierre calcaire blanche en forme d'obélisque encadrent son portillon métallique. Des épées et un bouclier les ornent. Sur celui de gauche est gravée la mention « Souvenir français», avec une croix latine entre les deux mots, et sur celui de droite « cimetière militaire » avec une croix de guerre. Une allée gravillonnée conduit aux sépultures, elle traverse un espace engazonné, agrémenté d'ifs, où se</p>		

trouvent en son centre six pièces d'artillerie disposées en étoile et à son extrémité le monument « Aux victimes de la barbarie nazie, aux suppliciés et fusillés connus et inconnus 1914-1918 et 1939-1945 » La seconde entrée mène au monument principal, ses piliers et son portail sont identiques à ceux de la première, ils portent un décor polychrome, une branche de laurier enroulant une épée et une croix de guerre. Sur le pilier de gauche une plaque indique le nom du cimetière. Dans un espace engazonné, de part et d'autre de cette allée se répartissent les sépultures individuelles.

Au centre de la nécropole, au pied de la grande croix de pierre de taille du Souvenir Français, se trouvent les tombes des 7 inconnus restés à Verdun après la cérémonie du choix à la citadelle souterraine le 10 novembre 1920 du soldat inconnu français qui repose sous l'Arc de Triomphe à Paris. Le choix était effectué parmi 8 cercueils provenant de 8 secteurs de l'ancien front. Ils sont ensevelis sous l'épithaphe : « Ici repose peut-être ton père, ton fils, ton frère, ton ami mort quelque part en France au cours de la Grande Guerre ». Sur le socle de la croix sont gravés les noms des régiments, sections et escadrons auxquels appartenaient les soldats inhumés dans la nécropole. Derrière la croix s'élève le mât portant en permanence les couleurs nationales. Aujourd'hui on dénombre 5722 corps, parmi eux 5095 français, 14 russes, 1 roumain, 1 luxembourgeois, 1 indochinois et 1 chinois tués lors de la Grande Guerre, ainsi que 611 soldats de la Seconde Guerre mondiale. Hormis les tombes des inconnus, toutes les sépultures sont identifiées, provenant en effet d'un cimetière d'hôpital.



(Plan actuel de la nécropole, ONAC-VG)

2.1b

Créée dès 1914 pour les victimes des combats pour Verdun et les soldats morts dans les hôpitaux de la ville, les morts qui y reposent sont ceux de régiments d'infanterie, infanterie coloniale, infanterie territoriale : zouaves, tirailleurs, mixtes zouaves et tirailleurs, artillerie, artillerie d'Afrique, canonnières marins, génie, cuirassiers, hussards, dragons, aviateurs, escadrons du train des équipages militaires, sections d'infirmiers militaires, prévôté, commis et ouvriers d'administration. Les premiers soldats inhumés à Verdun le sont dès les premiers jours d'août 1914 au cimetière civil du Faubourg-Pavé et en septembre 1914 le cimetière militaire est opérationnel. Entre 1919 et 1926, et après le retrait des corps rapatriés par leur famille, il accueille les corps exhumés des cimetières militaires de Belrupt,

Caserne Chevert et Eix-Abaucourt, ainsi que des corps découverts sur le champ de bataille. Puis Il regroupe les corps des soldats tués entre 1939 et 1945 exhumés dans le département de la Meuse. On procède à sa réfection totale en 1965.

La croix monumentale érigée par le Souvenir Français était initialement formée de deux arbres bruts superposés, taillée dans un sapin entier et entourée d'un tertre. Le 11 novembre 1920, lors de la mise en bière des 7 inconnus, le monument est enlacé par du lierre. Sept fosses ont été creusées dans le tertre autour de la grande croix. Trois fosses à l'avant, deux derrière et une de chaque côté du monument. Durant l'entre-deux guerres, suite à la décision du conseil municipal de Verdun de 1920, la grande croix en bois laisse place à une gigantesque croix de pierre. Chaque sépulture des inconnus est entourée et une croix en son milieu indique « *Soldat français inconnu mort pour la France* ». Le monument central est entièrement nettoyé en 2006. En 2014, le Souvenir Français a mis en place, au niveau du carré des inconnus, une vasque permettant de recevoir la flamme du souvenir lors des cérémonies.

Chaque 10 novembre, au pied de la croix monumentale, au milieu du carré arboré où reposent les 7 soldats inconnus, une cérémonie est organisée par le Souvenir Français en hommage aux combattants de la Grande Guerre et en particulier à tous les inconnus. Cette cérémonie est complétée par des cérémonies du souvenir initiées par les associations.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

- 46A-b1 Monument aux morts de la nécropole du Faubourg Pavé

Le monument aux morts « Aux victimes de la barbarie nazie, aux suppliciés et fusillés connus et inconnus 1914-1918 et 1939-1945 » se situe à l'entrée de la nécropole (côté square du Souvenir Français). La sculpture de Léon Cuvelle montre un soldat soumis au supplice du poteau tel qu'il était pratiqué au camp de représailles allemand de Flabas en 1917. De part et d'autre du monument, deux tombes de résistants de la Seconde Guerre mondiale.

Le monument aux morts de la nécropole du Faubourg Pavé est le support de la cérémonie ayant lieu chaque année lors de la journée nationale de la Déportation.

2. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

Lien de l'élément constitutif avec des événements emblématiques de la Grande Guerre

La nécropole nationale du Faubourg Pavé exprime des qualités remarquables à plusieurs titres par ses valeurs historiques et contextuelles, puisque créé dès 1914 pour accueillir les corps des soldats tombés dès le début de la guerre autour de Verdun, puis surtout durant la bataille de 1916 qui faisait rage à moins de 10 km. C'est aussi une nécropole du second conflit mondial (611 sépultures).

Éléments liés à une nationalité ou à un peuple

Sa dimension internationale comme reflet du caractère mondial du conflit s'exprime à travers la diversité des nationalités des corps qu'il recèle (français, russes, luxembourgeois, roumain, indochinois, chinois et coloniaux), mettant par ailleurs en exergue l'engagement total de l'armée dans toutes ses composantes au cours de la bataille de Verdun (différentes armes et nationalités).

	<p>Commémorations et manifestations publiques Les composantes immatérielles de l'élément constitutif émanent de sa dimension symbolique représentée par la figure nationale du soldat inconnu : cette nécropole fait clairement écho à la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris. Elle est en outre le support de cérémonies annuelles commémorant le choix de ce soldat en 1920, à la citadelle de Verdun puis de l'inhumation au Faubourg Pavé des 7 autres corps.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) Intégrité : l'élément constitutif n'a pas connu de modifications majeures dans son organisation, exceptés le remplacement de la grande croix initiale faite d'arbres par de la pierre, l'ajout des corps exhumés d'autres cimetières puis ceux de 39-45, le retrait d'autres corps par les familles durant l'entre-deux-guerres. L'ensemble a été restauré en 1965 et est demeuré bien entretenu.</p> <p>2) Authenticité : L'intégrité de l'ensemble s'exprime fortement du point de vue immatériel, non seulement à travers la symbolique du soldat inconnu français, mais aussi à travers l'expression de l'implication de nombreuses nations dans le conflit et notamment l'une des ses batailles les plus symboliques : Verdun.</p>
<p>3. Etat de conservation de l'élément constitutif</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>La régularité de l'entretien permet à l'élément constitutif de s'exprimer visuellement dans de bonnes conditions. Les emblèmes mortuaires, le monument ainsi que le carré des sept inconnus sont propres. Les travaux paysagers sont régulièrement effectués.</p>
<p>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>Situé en milieu urbain, les abords de la nécropole nationale du Faubourg Pavé peuvent être affectés par le développement urbain. Il est à noter la présence d'un panneau publicitaire lumineux installé en face de la nécropole, sur l'avenue du 30^{ème} Corps, affecte visuellement l'élément constitutif, de jour comme de nuit.</p> <p>Les phénomènes météorologiques sont des facteurs potentiels de dégradations qui peuvent être à la source de dépôts, poussières et saletés. Comme tout monument, il est exposé aux actes de vandalisme.</p> <p>L'élément constitutif étant facile d'accès et proposant des solutions de stationnement, il n'est pas concerné par les menaces associées au développement touristique.</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif</p>	<p>La nécropole nationale fait l'objet d'un programme d'entretien par le Pôle des Sépultures Militaires de Metz. Aussi, le Souvenir Français se charge de</p>

	<p>pourvoir à l'entretien et, si nécessaire à la restauration du carré des sept soldats inconnus situé au centre de la nécropole (convention d'entretien de 2008).</p>
<p>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif</p>	
<p>5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif</p>	<p>- Conseil général de la Meuse (dir.), <i>Guide 1914-1918, Verdun capitale de la Grande Guerre</i>, Boulogne-sur-Mer, Editions Soteca, 2012, 66 p. - François COCHET, Jean-Noël GRANDHOMME, <i>Les soldats inconnus de la Grande Guerre : la mort, le deuil, la mémoire. Acte du colloque Verdun-Paris, 9-10 novembre 2010</i>, Editions Soteca, 2012, 520p.</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>- <i>Archives départementales de la Meuse</i> 26 route d'Aulnois BP 50532 55012 Bar-le-Duc Cedex - <i>Archives de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre</i> Cité administrative - Pôle des sépultures de guerre et des Hauts Lieux de Mémoire nationale 1 rue du Chanoine Collin 57036 Metz</p>

ZONE TAMPON

Zone tampon pour l'élément constitutif ME09

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

Située en zone urbaine, la zone tampon est délimitée par l'avenue du 30^{ème} Corps, la rue Henri Barbusse, la rue du capitaine de Vaisseau Mine et la rue de Fleury au nord et à l'est. Elle longe ensuite l'avenue d'Étain au sud et englobe le cimetière civil à l'ouest.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	- ME09-t1 Canons de la Première Guerre mondiale - ME09-t2 Monument aux aviateurs - ME09-t3 Sépultures militaires du cimetière civil
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	N 5°24'16.83'' E / 49°10'04.09''N E 5°24'24.19'' E / 49°09'56.81''N S 5°24'12.32'' E / 49°09'50.93''N O 5°24'5.44'' E / 49°09'59.13''N
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	- ME09-t1 : 5°24'17.42''E / 49.09'52.39''N - ME09-t2 : 5°24'13.64''E / 49.09'51.72''N - ME09-t3 : 5°24'13.08''E / 49.09'54.58''N
1.3 Communes concernées	Verdun (55545)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	28 résidences principales
1.5 Superficie totale	5,30ha
1.6 Propriétaires concernés	
(liste des parcelles en annexe)	- Commune de Verdun (63,2%) - Privés (27,1%) - Association nationale du Souvenir Français (9,5%) - Office public de l'habitat de la Meuse (0,2%)
1.7 Gestionnaires concernés	
	- Souvenir français - Commune de Verdun - Privés

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

- ME09-t1 Canons de la Première Guerre mondiale

Au centre du square dit du Souvenir français et de part et d'autre de l'allée de la nécropole se trouve six canons : trois Skoda de calibre 100 mm, un canon léger de campagne 75 mm modèle 11 Autrichien, un obusier allemand SFH de calibre 150 mm et un canon français de 75.

- ME09-t2 Monument aux aviateurs

Réalisé par l'architecte L. Berthemy et l'entrepreneur B. Renaux, ce monument situé à proximité immédiate de la nécropole nationale est dédié par « le Souvenir français aux premiers aviateurs tombés devant Verdun ». Le souvenir de ces premiers aviateurs tombés avant 1914 est associé ceux de la Grande Guerre ainsi que les aviateurs français et alliés de 1939-1945 et des aviateurs canadiens.

- ME09-t3 Sépultures militaires du cimetière civil

Le cimetière civil du Faubourg Pavé est mitoyen de la nécropole nationale. Il s'y trouve 223 tombes de 1914-1918, dressées par les familles.

ZONE D'INTERPRETATION

Zone d'interprétation pour l'élément constitutif ME09 et le secteur mémoriel P - Verdun-Douaumont

1. Identification de la zone d'interprétation

1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - ME09-i1 Monument à la Victoire - ME09-i2 Monument « Aux enfants de Verdun morts pour la France » - ME09-i3 Citadelle souterraine - ME09-i4 Carrefour des Maréchaux - ME09-i5 Monument à la mémoire des services de santé - ME09-i6 Statue du général Sarrail - ME09-i7 Borne de la Voie Sacrée - ME09-i8 Salle des décorations de l'Hôtel de ville - ME09-i9 Monument-ossuaire de la place d'Isly - ME09-i10 Mémorial de la Voie Sacrée - ME09-i11 Monument en honneur aux femmes du monde rural pendant les deux guerres mondiales
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<ul style="list-style-type: none"> - ME09-i1 : 5°23'02.1"E / 49.09'40.5"N - ME09-i2 : 5°23'16.6"E / 49.09'43.8"N - ME09-i3 : 5°23'35.2"E / 49.09'29.9"N - ME09-i4 : 5°22'13.9"E / 49.09'22.1"N - ME09-i5 : 5°22'17.8"E / 49.09'23.8"N - ME09-i6 : 5°23'17.3"E / 49.09'42.6"N - ME09-i7 : 5°22'50.9"E / 49.09'54.2"N - ME09-i8 : 5°23'12.1"E / 49.09'32.1"N - ME09-i9 : 5°23'06.2"E / 49.09'24.5"N - ME09-i10 : 5°17'49.06"E / 49.07'24.25"N - ME09-i11 : 5°23'10.53"E / 49.09'50.61"N
1.3 Communes concernées	<p>Beaumont-en-Verdunois (55039) Belleray (55042) Belleville-sur-Meuse (55043) Béthelainville (55047) Béthincourt (55048) Bezonvaux (55050) Bras-sur-Meuse (55073) Champneuville (55099) Charny-sur-Meuse (55102) Chattancourt (55106) Cumières-le-Mort-Homme (55139)</p>

	Douaumont (55164) Fleury-devant-Douaumont (55189) Fromeréville-les-Vallons (55200) Haudainville (55236) Haumont-près-Samogneux (55239) Louvemont-Côte-du-Poivre (55307) Marre (55321) Montzéville (55355) Ornes (55394) Samogneux (55468) Sivry-la-Perche (55489) Thierville-sur-Meuse (55505) Vacherauville (55523) Vaux-devant-Damloup (55537) Verdun (55545)
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	4091 habitants (Insee, données de 2013)
1.5 Superficie totale	30 093 ha
1.6 Propriétaires concernés	Ensemble du territoire de la communauté d'agglomération du Grand Verdun
1.7 Gestionnaires concernés	Ensemble du territoire de la communauté d'agglomération du Grand Verdun

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

- ME09-i1 Monument à la Victoire

Haut de 30 mètres, le monument est érigé au sommet d'un escalier monumental qui relie la ville basse et la ville haute dans la partie effondrée de l'ancien rempart qui ceinturait la ville médiévale. Surélevé par une tour pyramidale, un guerrier franc est appuyé sur son épée. Il monte la garde, le regard porté vers les champs de bataille. Au pied du monument, la crypte abrite les fichiers des 200 000 combattants titulaires de la médaille de Verdun et le premier Livre d'Or.

Dès 1916, l'idée d'immortaliser la bataille de Verdun par un monument est présente au sein du conseil municipal. La première pierre est posée symboliquement le 23 juin 1920 par le ministre de la Guerre Andrée Lefèvre. L'architecte est Léon Chesnay, maître d'œuvre de la reconstruction de Verdun, le sculpteur est Jean Boucher, ancien combattant de Verdun. La porte de la crypte est réalisée par Victor Prouvé, directeur de l'École des Beaux-Arts de Nancy. Le monument est inauguré le 23 juin 1929 lors d'importantes cérémonies, en présence du Président de la République Gaston Doumergue.

- ME09-i2 Monument « Aux enfants de Verdun morts pour la France »

A proximité immédiate des fortifications de l'entrée est de Verdun, au-dessus des listes de plus de 500 noms gravés dans la pierre, cinq statues massives incarnent les soldats de l'armée française, dans un coude à coude immobile : « On ne passe pas ». Le premier soldat à gauche représente le dragon, le second le territorial de la Voie Sacrée, puis le fantassin vainqueur de Verdun, le colonial et enfin l'artilleur.

Ce monument est l'œuvre de l'architecte Forest et de sculpteur Grange, premier second grand prix de Rome et ancien combattant de Verdun. Il est inauguré le 1^{er} novembre 1928 par André Maginot, ministre des Colonies. Depuis son érection, il est le support de nombreuses cérémonies patriotiques.

- ME09-i3 Citadelle souterraine

Avec la conception du système Séré de Rivières, la citadelle n'a qu'un rôle logistique. En 1914, un casernement bétonné est conçu pour le gouverneur de la place forte de Verdun et de son état-major. Composée d'un immense réseau souterrain creusé entre 1890 et 1893 (les galeries Guinot), elle est indispensable aux Français pendant la bataille de Verdun : caserne pour 2000 hommes, boulangerie, stocks de munitions, hôpital, états-majors, mess d'officiers, délégation du conseil municipal de Verdun réfugié à Paris, chapelle, coopérative, poste, etc.

C'est dans ses galeries que sont reçues, durant les 300 jours de Verdun, les personnalités officielles et les généraux. C'est également dans ce réseau souterrain que s'est déroulée la cérémonie du choix du soldat inconnu, inhumé le 11 novembre 1920 sous l'Arc de triomphe, afin de célébrer le sacrifice de tous les soldats français non identifiés. Les sept autres soldats inconnus sont inhumés à la nécropole nationale française du Faubourg Pavé.

Pendant la bataille, les travaux de mise en défense de Verdun continuent de faire évoluer la forteresse. Les derniers perfectionnements ont lieu jusque dans les années 1930.

Seule la citadelle basse est aujourd'hui ouverte aux visiteurs. Un parcours reconstitué en wagonnets permet de revivre la scène du choix du Soldat inconnu ainsi que des scènes permettant d'appréhender la vie des soldats.

- ME09-i4 Carrefour des Maréchaux

Au pied de la citadelle, 16 statues monumentales des maréchaux français du Premier Empire, de la guerre de 1870 et la Première Guerre mondiale sont disposées au niveau du carrefour avec le boulevard stratégique. Quatre statues concernent particulièrement la Grande Guerre : Maunoury (1847-1923), sculpté par F. Stoll, Fayolle (1852-1928) par F. Andrieu, Gallieni (1849-1916) par Auguste Maillard, Franchet d'Esperey (1856-1942) par Janthial.

D'abord destinées au musée du Louvre, ces statues sont attribuées à Verdun par le ministre de la culture André Malraux, dans les années soixante et installés à l'emplacement actuel en 1971.

- ME09-i5 Monument à la mémoire des services de santé

Situé en face de l'entrée de la citadelle basse, ce monument est composé d'un obélisque frappé du caducée et sur lequel est inscrit : « Allez où la Patrie et l'Humanité vous appellent. Baron Percy »

- ME09-i6 Statue du général Sarrail

Situé sur la place de la Nation, la statue est l'œuvre du sculpteur Eugène Léon l'Hoëst. Elle est inaugurée le 18 octobre 1936 par Edouard Daladier, ministre de la Défense nationale. Elle porte l'inscription suivante : « Au sauveur de Verdun la République française reconnaissante ».

Le général Sarrail est nommé au commandement de la 3^e armée. Il contribue à stopper l'avancée allemande à l'ouest de Verdun.

- ME09-i7 Borne de la Voie Sacrée

A proximité de la gare de Verdun (point de départ du train conduisant le Soldat inconnu à Paris), cette borne routière blanche cerclée de rouge est surmontée d'un casque de combattant français ceint d'une couronne de laurier. Elle est la dernière de l'itinéraire de Bar-le-Duc à Verdun, de l'arrière et du front : la « Voie sacrée », symbole de l'énergie et de la logistique mise en place pour la défense de Verdun.

L'itinéraire est inauguré par Raymond Poincaré le 21 août 1922.

Cette borne est aujourd'hui incluse dans un monument de la Voie de la Liberté (1947) dont les bornes jalonnent un autre itinéraire, celui emprunté par les troupes américaines lors de la libération de la France durant la Seconde Guerre mondiale.

- ME09-i8 Salle des décorations de l'Hôtel de ville

Au sein de l'Hôtel de ville, la salle des décorations est constituée en 1929 par le baron Renault et

équipée de mobilier des ateliers Majorelle de Nancy. Pendant la bataille de Verdun et jusqu'à la fin du conflit, la ville reçoit les plus hautes distinctions. Les premières sont attribuées le 13 septembre 1916 au cours d'une cérémonie à la citadelle souterraine. Le président Poincaré remet pour la France, la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme.

Les drapeaux, sabre d'honneur, diplômes et plaques commémoratives ainsi que le Livre d'Or sont présentés dans cette salle.

- ME09-i9 Monument-ossuaire de la place d'Isly

La place d'Isly était, durant la guerre, occupée par un immense magasin aux vivres de l'armée qui fut bombardé et incendié le 3 avril 1916 par les obus allemands. Egalement lieu de cantonnement des 2^e et 3^e bataillons de la compagnie du 25^e régiment d'infanterie territoriale, l'incendie fait 48 tués et 176 blessés parmi les hommes au repos.

Le monument renferme des débris humains recueillis lors du déblaiement des ruines de l'édifice.

- ME09-i10 Mémorial de la Voie Sacrée

Surplombant le plateau de Moulin-Brûlé, où se termine la Voie Sacrée, le monument porte la mention : « le train à ses anciens, à tous ceux de la Voie Sacrée ». il présente à sa base une longue frise en bas-relief qui rend hommage aux soldats des transports militaires : locomotive Corpet-Louvet, noria des camions, convois hippomobiles, soldats à pied. Le centre du monument se compose d'un obélisque qui symbolise les deux voies de la route menant à la victoire.

Le monument est édifié par la Fédération nationale du Train (sculpteur : Barrois et architecte : Schmitt). Il est inauguré le 14 mai 1967.

- ME09-i11 Monument en honneur aux femmes du monde rural pendant les deux guerres mondiales

Situé rue des Frères Boulhaut à Verdun, au sein d'un environnement arboré, ce monument est édifié à l'initiative de l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole (AMOMA) Meuse. Réalisé en pierre lorraine de Savonnières en Perthois et de Jaumont, l'œuvre se compose d'une sculpture réalisée par Denis Mellinger et d'un soubassement qui contient le médaillon « Ordre du Mérite Agricole » ainsi que les inscriptions suivantes : « HONNEUR ET AGRICULTURE 1914-1918 1939-1945 ». Il est inauguré le 19 juin 2016 en présence des autorités civiles et militaires.

ESPACE ANNEXES

- ME09 Plan actuel de la nécropole
- ME09 Liste des parcelles de la zone tampon

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)



(ME09-b1 Monument aux morts de la nécropole du Faubourg Pavé, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(ME09-t1 Canons de la Première Guerre mondiale, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



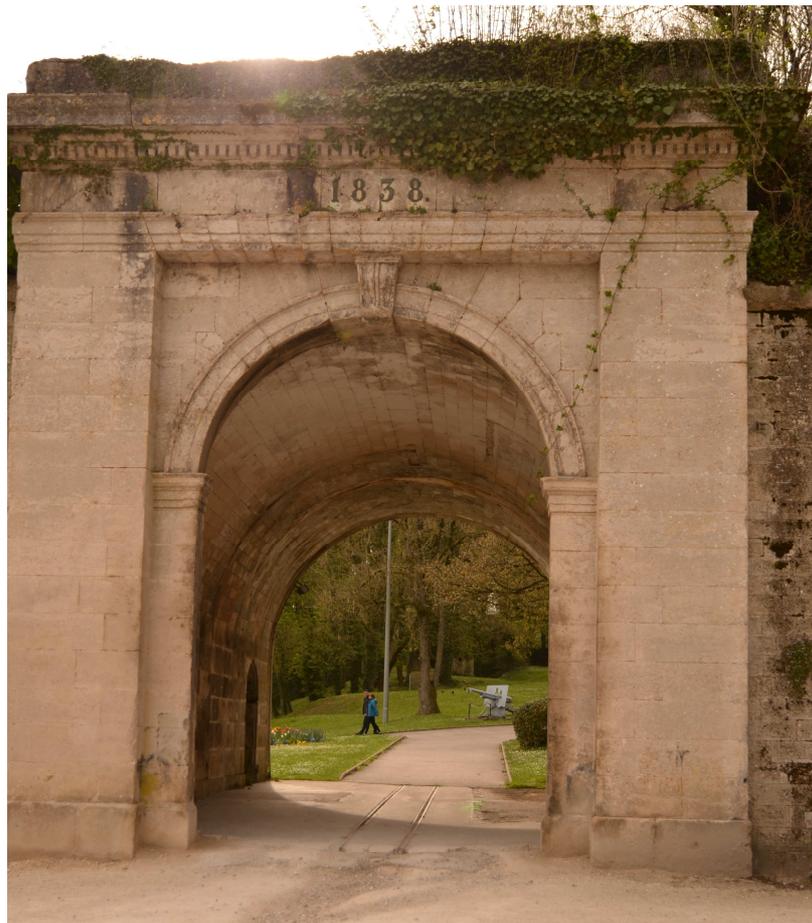
(ME09-t3 Sépultures militaires du cimetière civil, Mission Histoire – Département de la Meuse, 2015)



(ME09-i1 Monument à la Victoire, Aurélie Beaujour, 2016)



(ME09-i2 Monument « Aux enfants de Verdun morts pour la France », Aurélia Beaujour, 2016)



(ME09-i3 Citadelle souterraine, Aurélia Beaujour, 2016)



(ME09-i4 Carrefour des Maréchaux, Aurélia Beaujour, 2016)



(ME09-i6 Statue du général Sarrail, Aurélia Beaujour, 2016)



(ME09-i7 Borne de la Voie Sacrée, Aurélia Beaujour, 2016)



(ME09-i8 Salle des décorations de l'Hôtel de ville, AD55)



(ME09-i9 Monument-ossuaire de la place d'Isly, AD55)